Carnet pédagogique des balades sonores **autour des Pavés de Mémoire et des traces de la Résistance** (1940-1945)

À FOREST
ET À SAINT-GILLES

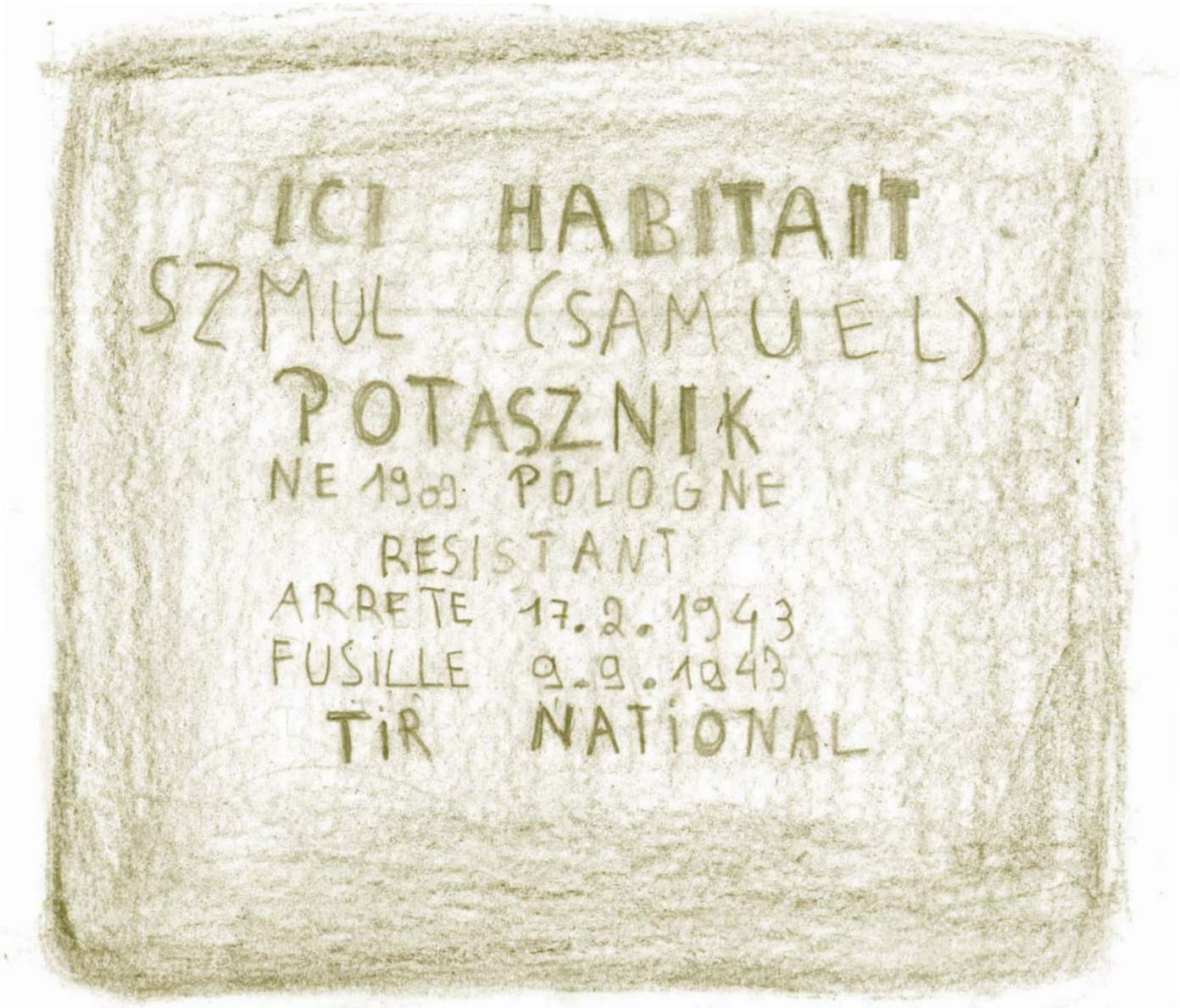
ICI HABITAIT
SZMUL (SAMUEL)
POTASZNIK
NE 1909 POLOGNE
RESISTANT
ARRETE 17.2.1943
FUSILLE 9.9.1943
TIR NATIONAL

AU CŒUR DE CE CARNET : LE TRAVAIL DE MÉMOIRE

Le travail de mémoire, c'est apprendre, comprendre, analyser et transmettre certains évènements du passé — comme ceux de la Seconde Guerre mondiale — pour mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons. L'objectif est d'agir au présent pour résister et défendre les valeurs démocratiques et les **droits humains fondamentaux**.

Encore actuellement, des idées et des mouvements continuent de représenter un danger important pour les droits de toutes et tous, comme le **racisme**, l'**homophobie**, le **sexisme**,... De la même manière, hier comme aujourd'hui, de nombreuses personnes s'engagent et résistent, pour lutter contre ces idées et mouvements dangereux et pour construire un monde toujours meilleur pour tout le monde.

En te plongeant dans l'histoire du passé, tu t'outilles donc pour agir au présent et résister aujourd'hui, à ta manière !



En octobre 2019 un Pavé de Mémoire a été placé devant le dernier domicile connu de Samuel Potasznik, Avenue des Tropiques, 11 à Forest. Il était Juif et Résistant et a été fusillé en 1943 pour ces deux raisons.

Son arrière-petite-fille, Rébecca Fruitman, est artiste et enseignante. Elle a entrepris un travail de mémoire en faisant revivre les histoires qui se cachent derrière chaque Pavé de Mémoire et chaque lieu, témoignant de la Résistance passée sur les communes de Saint-Gilles et Forest durant la Seconde Guerre mondiale. Elle a fait de longues recherches historiques, a épluché de nombreuses archives publiques, a interviewé beaucoup de personnes et a invité des enfants de plusieurs écoles à participer à la retransmission des histoires reconstituées.

Des balades sonores pérennes aux thématiques de parcours multiples ont émergé à destination du tout public. Ce carnet pédagogique propose d'être un outil de soutien aux balades. Il permet de prolonger la découverte historique initiée par les parcours sonores.

Balades sonores et Pavés de Mémoire 5

Les Balades sonores, par Rebecca Fruitman 5

Les Pavés de Mémoire 5

Activités 7

Partie historique 9

Le nazisme 9

Les camps nazis 12

La Belgique occupée 17

Activité récapitulative 20

- Synthèse
- Ligne du temps
- Création d'un livret

Partie thématique 21

Résistances 21

Prison 23

Migration 24

Libération 30

Lexique 32

Ressources 35

Balades sonores et Pavés de Mémoire

Les balades sonores, par Rébecca Fruitman

Les balades sonores autour des Pavés de Mémoire et des traces de la Résistance à Saint-Gilles et Forest ont été créées à l'initiative de Rébecca Fruitman. Elle a travaillé avec des enfants de 5ème et 6ème primaire de différentes écoles communales qui ont découvert les Pavés de Mémoire de leur quartier ainsi que l'histoire des personnes auxquelles ils sont dédiés. C'est la voix de ces enfants et les trajectoires de vie de toutes ces victimes qui rythment chaque balade et racontent une période sombre de notre Histoire.

Les Pavés de Mémoire

Les Pavés de Mémoire — *"Stolpersteine"* en allemand, ce qui signifie *"pierres sur lesquelles on trébuche"* — sont des petits pavés recouverts de laiton (mélange de métaux jaune doré) de 10 cm de côté, incrustés dans le sol devant le dernier domicile connu d'une personne qui a été victime du **nazisme**.

C'est un artiste allemand, Gunter Demnig, qui a créé ces Pavés de Mémoire. Les premiers ont été posés par l'artiste en Allemagne, dans les années 1990. Maintenant que Gunter est âgé, il a passé le relais à d'autres personnes pour réaliser ces pavés. Ce sont les services de voiries communales qui les posent. Avec ces pavés, Gunter Demnig dit vouloir honorer et transmettre la mémoire de toutes les victimes du **nazisme** : les **Juif·ves**, les **Tziganes**, les **opposant·es politiques** ou **résistant·es***, les **homosexuel·les**, les Témoins de Jéhovah, les personnes porteuses d'un handicap (mental ou physique), les personnes qualifiées d'*"asociales"* ou de *"criminelles"* par le régime nazi (prostituées, chômeurs, personnes sans domicile fixe, alcooliques...).

Sur le pavé, on peut lire :

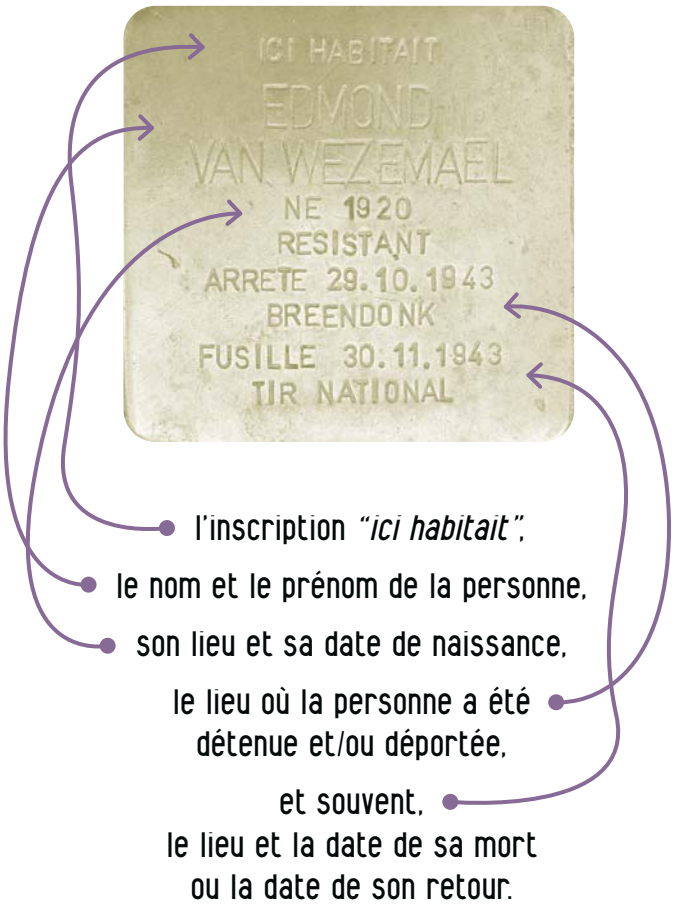

l'inscription *"ici habitait"*,

le nom et le prénom de la personne,

son lieu et sa date de naissance,

le lieu où la personne a été détenue et/ou déportée,

et souvent,
le lieu et la date de sa mort
ou la date de son retour.

* Les mots en gras sont repris dans le lexique.



Aujourd'hui, plusieurs dizaines de milliers de Pavés de Mémoire ont été posés. Chaque année, de nouveaux pavés sont encore posés à la demande des familles descendantes, des institutions ou encore des communes. En Belgique, on en trouve dans plusieurs villes comme Liège, Charleroi, Bruxelles, Bruges...

Chaque 27 janvier, à l'occasion de l'anniversaire de la libération du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz— Birkenau (Pologne), chacun·e est invité·e à nettoyer un Pavé de Mémoire dans le but de raviver symboliquement la mémoire des victimes. Ce jour-là, les enfants des écoles allemandes participent à cette action. Les recettes artisanales ne manquent pas pour les faire briller : vinaigre blanc + sel, dentifrice...

Activités

→ **Quelles sont les 3 informations principales que je retiens sur les Pavés de Mémoire ?**

→

→

→



ET TOI ?

→ **As-tu déjà vu des Pavés de Mémoire dans ta ville ou ailleurs ?**

→ **Connais-tu d'autre manière de raconter l'histoire de personnes ou d'événements dont on veut fixer le souvenir dans l'espace public ?**

(Exemples avec la toponymie : noms de rue et de lieux (comme les écoles), monuments et statues, plaques commémoratives, street art, installations éphémères,...)

Certaines personnes pensent que les Pavés de Mémoire sont une bonne idée pour se souvenir de celles et ceux qui ont été déporté·es. D'autres trouvent que ça n'est pas une bonne idée parce qu'on marche dessus.

→ **Et toi, qu'en penses-tu ?**

CE CARNET PÉDAGOGIQUE VA TE PERMETTRE DE :

→ mieux comprendre ce qu'était le nazisme et pourquoi il y a des Pavés de Mémoire en Belgique,

→ faire des liens entre le passé et le présent au départ de cette histoire et des grandes thématiques de chaque balade sonore "Les Pavés de Mémoire",

→ t'inspirer pour, à ton tour, agir en faveur des droits humains et d'un monde plus juste.

À la fin de ce carnet, tu trouveras également, un lexique avec quelques notions-clés à connaître !

Partie historique

Le nazisme

Dans cette première partie *"Histoire"*, nous allons comprendre ensemble ce qu'était le **nazisme**.

Mais commençons par faire le point sur tes connaissances !

→ **Seul·e ou en petit groupe, notez ci-dessous tout ce que vous savez déjà sur ce sujet :**

Pour compléter tes connaissances préalables, lis maintenant le texte informatif se trouvant à la page suivante puis viens ajouter à tes notes ce qui manquerait et te semble important. Echangez ensuite en groupe sur ce que vous avez noté, sur ce qui aurait été moins bien compris, sur d'éventuelles questions qui resteraient sans réponse.

→ **Quelles sont les 3 informations principales que tu retiens de cette première partie ?**

→

→

→

Le parti nazi (ou NSDAP) était un parti politique allemand, créé en 1920 et dirigé par Adolf Hitler.

Après la Première Guerre mondiale, la situation en Allemagne est difficile. À la suite de la défaite de l'Allemagne, un traité de paix est signé (*"le traité de Versailles"*) mais de nombreux Allemand·es le trouvent injuste. Ce traité est en effet très dur vis-à-vis de l'Allemagne : perte de territoires, lourdes sanctions financières,... et le pays n'est pas en position de négocier. Beaucoup d'Allemand·es se retrouvent en difficulté. Certain·es vont dès lors être séduit·es par les discours et promesses du parti nazi, dont celles de permettre à l'Allemagne de redevenir un grand Empire et aux Allemand·es de retrouver du travail et donc de meilleures conditions de vie.

Mais le parti nazi est un parti dangereux et autoritaire qui défend l'idée selon laquelle tous les êtres humains ne seraient pas égaux et ne devraient donc pas être traités de la même manière.

En 1933, Adolf Hitler est nommé Chancelier par le président Hindenburg. Mais Adolf Hitler veut être le seul chef tout puissant, il s'empare donc du pouvoir et c'est la fin de la **démocratie**, l'Allemagne devient une **dictature**.

Les premiers camps de concentration sont créés en Allemagne, ils ont pour objectif d'emprisonner celles et ceux qui s'opposent au parti nazi (les **opposant·es politiques**).

Des habitant·es fuient le pays. En Allemagne nazie, on n'a plus le droit de s'exprimer librement. Tous les aspects de la vie quotidienne sont contrôlés pour influencer les citoyen·nes dès le plus jeune âge : programmes scolaires, mouvements de jeunesse, activités sportives, etc.

Un peuple... mais pas avec n'importe qui !

Le parti nazi était un parti raciste. Les nazis défendaient l'idée fausse, qui existait déjà par le passé, selon laquelle il existerait différentes *"races"* humaines dont une soi-disant *"race"* supérieure, la *"race aryenne"*, à laquelle ils associent une partie de la population allemande, et des soi-disant *"races"* inférieures.

Deux groupes de personnes qui constituaient des minorités dans le pays, les **Juifs** et les **Juives** ainsi que les **Tziganes**, étaient particulièrement ciblés par le racisme et la haine des nazis.

D'autres personnes étaient aussi **discriminées** et persécutées pour leurs idées ou leurs modes de vie comme les personnes en situation de handicap, homosexuelles, les témoins de Jéhovah, etc.

Les nazis diffusent des préjugés sur toutes ces personnes, que ce soit dans les journaux, les discours politiques, les manuels scolaires, etc. Ils les rendent faussement responsables de toute une série de problèmes rencontrés en Allemagne. Rapidement, des lois sont créées pour priver ces personnes d'une partie et puis de la totalité de leurs droits.

Un empire... en s'appropriant le territoire d'autres

Les nazis voulaient agrandir leur territoire et reconstruire un grand empire (le *"Reich"*) pour agrandir *"l'espace vital"* pour la soi-disant *"race aryenne"*. Le pays se prépare donc à occuper des pays et à en attaquer d'autres. Les pays occupés par l'Allemagne nazie seront sous son autorité.

Un chef... tout puissant

Hitler veut mettre en place un pouvoir total lui permettant de tout contrôler. Pour renforcer cette idée et rassembler les foules, il se présente comme un guide (le *"Führer"*), un sauveur, un homme au-dessus des autres, qui a toujours raison.

POUR ALLER PLUS LOIN

Comme tu le savais déjà ou comme tu viens de le découvrir, quand Adolf Hitler, à la tête du parti nazi, arrive au pouvoir en Allemagne, le pays, qui était une démocratie, va devenir une dictature.

→ Pour tester tes connaissances sur ces deux types de régime politique, réponds aux questions suivantes par vrai ou faux.

Dans une démocratie :

Les citoyen·nes peuvent élire des représentants qui porteront leur voix dans la gestion de l'État.	VRAI	FAUX
Seul le parti politique qui a obtenu le plus de votes aux élections est autorisé.	VRAI	FAUX
Plusieurs partis politiques avec des idées différentes coexistent.	VRAI	FAUX
Les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire sont séparés.	VRAI	FAUX
Les citoyen·nes sont traités en fonction de leur richesse, de leur âge, de leur origine, de leurs compétences.	VRAI	FAUX
On a le droit d'exprimer des idées différentes de celles qui caractérisent le pouvoir en place.	VRAI	FAUX
On peut être condamné sans motif et sans procès.	VRAI	FAUX

→ Connais-tu des exemples de pays qui, aujourd'hui encore, sont des dictatures ? Ou des exemples de démocraties qui ne respectent pas toutes les caractéristiques d'un régime démocratique ?

→ L'Histoire et l'actualité nous montrent que la démocratie n'est jamais acquise. C'est un idéal que chacun·e doit faire vivre et protéger chaque jour.

Les camps nazis

Dans cette seconde partie *"Histoire"*, nous allons nous concentrer sur ce qu'étaient les camps nazis. Sur certains Pavés de Mémoire, dont il a été question en préambule, il est en effet indiqué que des personnes ont été **déportées** pour certaines vers *"Auschwitz"* pour d'autres vers *"Breendonk"*, qui sont deux types de camps nazis.

→ **As-tu déjà entendu parler de ce qu'étaient les camps nazis ?**

→ **...de ces deux lieux en particulier ?**

→ **Sais-tu où ils se situaient ?**

→ **Qui y était envoyé et pour quels motifs ?**

Pour compléter tes connaissances préalables, lis maintenant le texte informatif se trouvant à la page suivante puis viens ajouter à tes notes ce qui manquerait et te semble important. Échangez ensuite en groupe sur ce que vous avez noté, sur ce qui aurait été moins bien compris, sur d'éventuelles questions qui resteraient sans réponse.

→ **Quelles sont les 3 informations principales que tu retiens de cette seconde partie ?**

→

→

→

Au 52 chaussée de Waterloo

à Saint-Gilles, habitait la Comtesse Geneviève de Wavrin Villers-au-Tertre dite Vava. Née au château de Ronsele en Flandre-Orientale le 22 décembre 1893, elle s'est mariée en 1913 avec Gaston de Behault. Leur fils, Ghislain de Behault, est né en 1916. Lorsque la guerre éclate, Ghislain est élève officier à l'École militaire. Sa classe est envoyée en France, mais ne participe pas aux combats. Quand il rentre en Belgique, il s'inscrit comme étudiant ingénieur à l'université de Louvain, ce qui lui évite le statut de prisonnier de guerre. Il commence alors avec sa mère des activités de résistance par la presse clandestine. Tous les deux transportent et distribuent des journaux clandestins. C'est ainsi que Geneviève profite de ses courses au marché du Parvis de Saint-Gilles pour glisser des journaux interdits dans les paniers des autres clientes. Début 1941, Ghislain s'évade de Belgique pour rejoindre la Royal Air Force en Angleterre. Il mettra 250 jours pour y arriver avec plusieurs séjours en prison. Quand il part, il sait qu'il ne reverra sans doute jamais ses parents. Il a alors 24 ans. Son père est gravement malade et sa mère est de plus en plus active dans la résistance et le renseignement. Elle héberge des résistants et des pilotes alliés qui veulent rejoindre l'Angleterre. C'est chez elle que le courrier de la section est trié et finalisé. Elle cache également du matériel (cachets, cartes d'identité vierges...) pour faire des faux documents. Un des résistants qu'elle avait hébergés a été arrêté et a dénoncé le réseau sous la torture. Le 9 septembre 1943, tout le réseau est par conséquent arrêté et emprisonné à Gand. Geneviève sera incarcérée à la prison de Saint-Gilles, puis à Gross-Strelitz en Allemagne pour enfin aboutir au camp de concentration de Ravensbrück où elle va mourir en avril 1945 d'épuisement, peu avant la libération tardive du camp par l'Armée Rouge.





Au 35 rue Decoster

à Forest habitaient Nissim, Suzanne et leurs deux filles. Nissim Ariel est né le 12 décembre 1893 à Constantinople, ville connue actuellement sous le nom d'Istanbul en Turquie. Il était ouvrier-diamantaire. Suzanne Algazi est née le 31 octobre 1895 à Smyrne en Turquie. Le couple est arrivé en Belgique dans les années 20 et ils ont eu deux filles toutes deux nées à Anvers : Fortunée-Nina le 3 septembre 1926 et Vicky le 13 octobre 1929. Nissim, Suzanne et Fortunée-Nina ont été arrêtés par les Nazis en octobre 1943 parce qu'ils étaient juifs. Vicky était aux bains publics à ce moment-là ce qui lui a permis d'échapper à la déportation et de se cacher jusqu'à la fin de la guerre. Le couple pensait que leur nationalité turque les protégerait de la déportation mais le 13 décembre 1943, un transport exceptionnel, appelé *"convoi Z"*, a quitté la caserne Dossin de Malines avec à son bord des Juifs turcs, hongrois et espagnols. Le convoi Z était formé de juifs ressortissants de pays amis du Grand Reich allemand dirigés vers des camps où il n'y avait pas d'extermination immédiate des arrivants. Le train a été scindé en cours de route en trois parties dans le but d'envoyer les hommes aux camps de Buchenwald et de Bergen-Belsen et les femmes et les enfants au camp de Ravensbrück. Suzanne et Fortunée-Nina ont donc été déportées à Ravensbrück tandis que Nissim à Buchenwald. Contrainte de travailler à l'usine Siemens, Fortunée-Nina a été séparée de sa maman et transférée au camp de Furstenberg. Fin février 1944, suite à l'entrée en guerre de la Turquie contre l'Allemagne, les femmes turques du camp de Ravensbrück ont été échangées contre des allemands prisonniers en Turquie. Suzanne et Fortunée-Nina ont été rapatriées en Turquie dans un camp géré par l'UNRRA. En novembre 1945, elles ont pu rentrer à Bruxelles et retrouver Vicky mais pas Nissim qui a été assassiné le 4 mars 1944 au camp de Buchenwald.









Les camps de concentration

Le premier **camp de concentration nazi**, celui de Dachau en Allemagne, ouvre deux mois après l'arrivée au pouvoir d'Hitler. Des milliers d'opposants au parti nazi y sont rapidement enfermés, sans aucun procès. Très vite, beaucoup d'autres camps de concentration sont construits. Ils sont créés pour faire régner la terreur en Allemagne et forcer la population à obéir. Progressivement, les camps vont devenir des lieux d'exploitation de la force de travail. Les personnes emprisonnées y travaillent toute la journée dans des conditions très difficiles. Si au départ, la déportation concernait exclusivement les hommes, les femmes le seront également par la suite. Ces déporté ·es n'ont plus aucun droit.

En plus des **opposant·es politiques**, de plus en plus de personnes vont y être enfermées : asociaux (prostituées, personnes sans domicile fixes, alcooliques, allemandes lesbiennes, chômeurs de longue durée,...), Témoins de Jéhovah, homosexuels allemands,... Les conditions de vie y sont inhumaines et beaucoup d'entre elles/eux vont y mourir.

En 1939, l'Allemagne nazie, qui a annexé l'Autriche et une partie de la Tchécoslovaquie, attaque la Pologne. La France et l'Angleterre, alliées de la Pologne, déclarent la guerre à l'Allemagne. C'est le début de la Seconde Guerre mondiale. Environ 60 pays finiront par être impliqués dans ce conflit, dont la Belgique. Des camps de concentration seront également créés dans les pays annexés par l'Allemagne nazie.

En Belgique, pays occupé, différents lieux seront réquisitionnés, notamment des prisons et des anciens forts. Ces lieux seront utilisés pour y enfermer les **opposant·es politiques** avant leur déportation vers les camps de concentration. C'est le cas, pour la prison de Saint Gilles (à Bruxelles) et le Fort de Breendonk (entre Bruxelles et Anvers).

Les centres d'extermination nazis

A partir de 1941, les nazis mettent en place une politique d'assassinat systématique de toute la population juive d'Europe (peu importe l'âge et le sexe). En 1942, leur déportation vers les **centres d'extermination** se multiplient. Concrètement, les personnes sont entassées dans des trains de marchandises et envoyées vers ces lieux. Dès leur arrivée, elles sont dirigées directement vers les chambres à gaz pour y être assassinées, par un gaz mortel. Il y aura plus de 6 millions de victimes juives. Plus de deux tiers étaient des femmes et des enfants.

En Belgique, la Kazerne Dossin à Malines était un lieu de rassemblement (dit de transit) des Juifs et Juives de Belgique avant leur déportation vers le centre d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Les **Tziganes** vivent également des politiques de **discriminations**, de violence et de haine, avant d'être, de la même manière, assassiné·es en grand nombre dans les centres d'extermination. Il y aura plusieurs centaines de milliers de victimes.

Un génocide

Durant la Seconde Guerre mondiale, le mot *"génocide"* est inventé pour qualifier ce type de crimes commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, ou considéré comme tel.

POUR ALLER PLUS LOIN

Activité à coupler à une ou plusieurs des balades sonores

→ Sur cette carte, replace le parcours d'une des personnes dont l'histoire est évoquée par un des Pavés de Mémoire que tu as pu découvrir lors d'une des balades sonores.



Sources : assistancescolaire.com

→ Que constates-tu ? Comment expliques-tu le chemin parcouru par la personne dont tu as représenté une partie de l'Histoire sur ta carte ? Compare ta carte à celle de tes camarades et analysez les points communs et les différences.

La Belgique occupée

Dans cette troisième et dernière partie "Histoire", nous allons nous pencher sur l'histoire spécifique de la Belgique à cette époque. Pour commencer, faisons le point sur tes connaissances :

→ Sais-tu quel rôle a joué la Belgique durant la Seconde Guerre mondiale ? On dit que le pays a été *"occupé"* par l'Allemagne nazie, sais-tu ce que cela signifie et ce que cela a dû impliquer pour la population à l'époque ?

Pour compléter tes connaissances préalables, lis maintenant le texte informatif se trouvant à la page suivante puis viens ajouter à tes notes ce qui manquerait et te semble important. Echangez ensuite en groupe sur ce que vous avez noté, sur ce qui aurait été moins bien compris, sur d'éventuelles questions qui resteraient sans réponse.

→ Quelles sont les 3 informations principales que tu retiens de cette troisième partie ?

→

→

→

TEXTE INFORMATIF

Dès 1936, la Belgique adopte une politique de "neutralité" (c'est-à-dire qu'elle souhaite s'abstenir de prendre part à un conflit armé entre plusieurs puissances). Elle cherche ainsi à se protéger de la guerre qui s'annonce. Mais l'Allemagne ne respecte pas cette neutralité. Afin d'atteindre la France, avec qui elle est en guerre, l'armée allemande pénètre en effet en Belgique le 10 mai 1940. Une bataille de 18 jours éclate. Face à la supériorité technique de l'armée allemande, le roi des Belges de l'époque, Léopold III, signe le 28 mai 1940 la reddition de l'armée. Des milliers de soldats ont perdu la vie dans les combats. Beaucoup sont faits prisonniers. Une partie de la population prend la fuite, principalement vers la France, mais également vers d'autres pays comme l'Angleterre ou les Pays-Bas. Certain·es reviendront rapidement, dès la fin de ces quelques journées de combats.

À compter de ce jour, la Belgique est occupée par l'Allemagne nazie et ce jusqu'à sa libération entre septembre 1944 et mai 1945. La population belge va alors vivre dans un contexte de guerre, de bombardements, de rationnement (les biens de consommation comme la nourriture, l'essence… sont limités) et de répression. Ceux et celles qui s'opposent et résistent au régime nazi risquent l'arrestation et l'emprisonnement (par exemple à la prison de Saint-Gilles), l'exécution et/ou la déportation vers des **camps de concentration**.

Les **Juif·ves** du pays, ainsi que les **Tziganes**, sont à leur tour discriminé·es avant d'être, pour beaucoup d'entre elles et eux, déporté·es vers les **centres d'extermination nazis**.

Au total, environ 77.000 personnes ont perdu la vie en Belgique durant la Seconde Guerre mondiale. Environ 13 000 étaient des soldats et environ 64.000 des civil·es. Un tiers de ces civil·es étaient **juif·ves**. Plusieurs centaines étaient des **Tziganes**.

La Libération de la Belgique se déroulera entre septembre 1944 et février 1945. Forest et Saint-Gilles seront libérées en septembre. Le 8 mai 1945, l'Allemagne capitule. La Seconde Guerre mondiale s'achèvera officiellement le 2 septembre 1945.

POUR ALLER PLUS LOIN

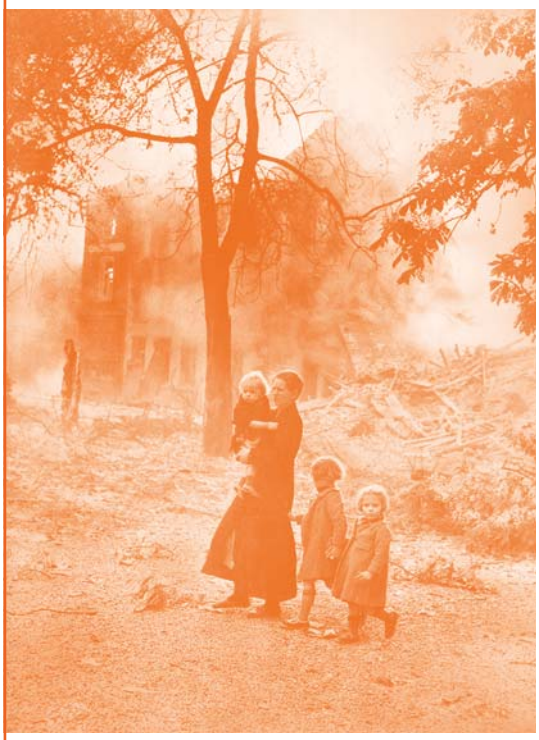

1



2



3

Regarde et analyse les photographies.

→ **À ton avis, que représentent-elles ?**

→ **Reconnais-tu le lieu visible sur la seconde photographie ?**

→ **Compare tes réponses à celles de tes camarades.**

→ **Ces photographies te font-elles également penser à des images ou à des situations qui seraient actuelles ? Si oui, lesquelles ?**

Les réponses sont glissées dans les légendes des images à retrouver page 20.

1 Réfugiées belges, autour de 1940

2 Belgique, Bruxelles, Défilé devant le palais, juin 1940.

3 Réfugiés belges dans une charrette, 1914. Chaque conflit amène des populations à fuir leur pays.

Activités récapitulatives

SYNTHÈSE

→ Après avoir travaillé cette période de l'Histoire, quelles sont les 3 informations principales que tu retiens ?

→

→

→

LIGNE DU TEMPS

→ Afin d'avoir une vue générale de cette partie de l'Histoire, replace ces différents évènements historiques sur une ligne du temps :

- 1918 : Fin de la Première Guerre mondiale et traité de paix défavorable
- Janvier 1933 : arrivée au pouvoir d'Hitler et du parti nazi → dictature
- Mars 1933 : ouverture du 1er camp de concentration de Dachau
- Septembre 1939 : invasion de la Pologne et début de la Seconde Guerre mondiale
- Mai 1940 : Occupation de la Belgique
- À partir de 1941 : assassinat systématique des populations juives et tziganes
- Septembre 1944 : libération de Forest et de Saint-Gilles
- 8 mai 1945 : Fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe

POUR ALLER PLUS LOIN

Choisis l'histoire d'une personne qui t'a particulièrement marqué·e, dans les Balades sonores. Et sur cette même ligne du temps, avec une autre couleur, ajoutes-y les moments clés de son parcours de vie.

Tu peux également choisir un membre de ta famille, et sur cette même ligne du temps, avec une autre couleur, y ajouter les moments clés de son parcours de vie.

CRÉATION D'UN LIVRET

→ Choisis l'histoire d'une personne découverte dans les Balades sonores, et fabrique un livret artistique qui raconte son histoire. Tu peux dessiner, coller des photos de la balade, écrire et raconter avec tes mots son histoire.

Partie thématique

Maintenant que nous avons reposé le cadre historique, nous allons plus particulièrement nous intéresser aux 4 grandes thématiques des balades sonores : la Résistance, la Prison, la Migration et la Libération.

Résistances

Dans le cadre des balades sonores *"Pavés de Mémoire"*, il y a de nombreux exemples de résistance au **nazisme**. Résister au régime nazi, c'était par exemple : cacher un enfant juif chez soi, transmettre en cachette une information, produire des faux documents d'identité, saboter le fonctionnement d'entreprises tombées aux mains des nazis, partager ses ressources avec d'autres,...

Mais *"résister"* aujourd'hui, ça veut dire quoi exactement ? Au sens large, résister, c'est refuser une idée, une règle, une situation, un propos, que l'on trouve injuste, dangereux et/ou inacceptable. C'est aussi agir quand quelqu'un·e est mal traité·e ou encore proposer, tester et tenter d'autres manières de vivre ensemble.

À l'école, résister peut vouloir dire discuter avec ses camarades d'une injustice qui s'est déroulée dans la cour, défendre un·e élève ou chercher ensemble d'autres manières de fonctionner pour que tout le monde se sente bien et respecté·e.

ET TOI ?

→ **Pour toi, aujourd'hui, *"résister"*, ça voudrait dire *"non"* à quoi ? ou "oui" à quoi ?**

→ **Que peut faire un enfant selon toi, quand il est témoin d'une injustice ?**
Tu peux partir d'une scène que tu as vécue, dont tu as été témoin ou que l'on t'a racontée.

→ **Connais-tu des exemples inspirants de personnes qui ont résisté, ici ou ailleurs, dans le passé ou au présent ?**

POUR ALLER PLUS LOIN

Découvre le dossier pédagogique "Résistances"
qui décrit différentes histoires de vie de personnes inspirantes.



Trois journaux clandestins *



Plaque commémorative située rue de Hollande à Saint-Gilles

** Source : "Livre d'or de la Résistance belge" publié en 1948 par la Commission de l'Historique de la Résistance du Ministère de la Défense Nationale*

Prison

Une prison est un endroit où l'on enferme, pendant un temps déterminé, des personnes qui ont été condamnées par la justice. Ces personnes ont été jugées parce qu'elles n'ont pas respecté une loi.

Dans une démocratie, il existe des règles pour protéger les droits de chacun et chacune, y compris ceux et celles qui n'ont pas respecté une loi. Avant d'aller en prison, une personne doit notamment passer devant un tribunal. Elle a le droit de se défendre. Tant que sa culpabilité n'est pas prouvée, toute personne est présumée innocente.

Mais dans les dictatures et les régimes autoritaires, comme sous le régime nazi par le passé, les choses sont différentes. La justice est contrôlée par l'Etat. Des personnes peuvent être arrêtées et enfermées de manière arbitraire, y compris pour leurs idées. Elles n'ont souvent pas la possibilité de se défendre.

Aujourd'hui, en Belgique et ailleurs dans le monde, des personnes se posent des questions sur le fonctionnement de la justice et des prisons. Ces dernières veulent proposer d'autres manières de rendre justice, notamment en améliorant les conditions de vie des détenu·es dans les prisons, en favorisant le dialogue entre personnes responsables d'un crime et leurs victimes, etc.



La prison de Saint-Gilles au début du XXe siècle

→ **Connais-tu la statue de la justice ?**
Quelle est sa particularité ?
Quels sont les outils qu'elles portent ?
À ton avis, qu'est-ce que cela symbolise ?

→ **Dessine-la,**
et ajoutes-y d'autres outils
qui te paraissent important,
aujourd'hui, pour faire justice.

Migration

Migrer signifie se déplacer d'un lieu à un autre. De tous temps, des êtres humains ont quitté leur pays, de manière forcée ou non, pour partir s'installer ailleurs. Les raisons de ce départ peuvent être nombreuses : trouver du travail, rejoindre sa famille, échapper à une guerre, à la pauvreté, à un changement climatique, etc. En 2024, on estime qu'environ 3,7% de la population mondiale a dû quitter son pays.

Durant la Seconde Guerre mondiale, beaucoup de personnes, dont des Allemand·e·s, ont ainsi été obligées de fuir leur pays.

Beaucoup de personnes quittent leur pays parce qu'y rester est trop dangereux. Souvent, elles se déplacent au sein de leur propre pays ou dans un pays voisin. Partir est généralement très difficile et douloureux.

Certaines personnes risquent leur vie pour rejoindre l'Europe. Sans passeport ou visa, elles ne peuvent pas voyager normalement (par avion, train ou bus) et doivent parfois prendre des risques et voyager clandestinement, notamment sur des bateaux fragiles et surchargés pour traverser la mer Méditerranée. Elles peuvent aussi être victimes d'escrocs qui profitent de leur situation de faiblesse.

Une fois arrivées dans un autre pays, elles peuvent y demander l'asile. Si le pays leur accorde le droit de vivre sur son territoire et de s'y installer, ces personnes deviennent alors des réfugié·es. Aujourd'hui, en Belgique, peu de personnes ont le droit d'accéder à ce statut de réfugié·es, et sont donc contraint·es de quitter le territoire de la Belgique ou de vivre dans la clandestinité.

ACTIVITÉ A

Imagine : un jour, tu es forcé·e de quitter le pays où tu vis. Tes parents, ta famille et toi-même devez partir au plus vite. Tu as à peine le temps de dire au revoir à tes meilleur·es ami·es. Tu ne sais pas si tu reviendras un jour.

→ **Sais-tu où tu irais ? Si oui, indique-le et explique pourquoi.**

→ **Cite trois choses que tu emporterais avec toi.**
Précise à chaque fois les raisons de ce choix.

→
→
→

→ **Ce qui me manquerait le plus, ce serait :** **parce que :**

→ **Ce que je ferais pour garder contact avec mes ami·e·s :**

ACTIVITÉ B

→ **Et toi, as-tu aussi quitté ton pays, ta région d'origine ? Pour quelles raisons ?**

→ **Quels objets as-tu pris avec toi ?**

→ **D'où viennent les membres de ta famille ?**

→ **Qu'est-ce qui te manque le plus de ton pays d'origine ?**

→ **Dessine ton arbre généalogique avec la région d'origine des membres de ta famille.**

ACTIVITÉ C

→ **Connais-tu des gens qui ont quitté leur pays d'origine ?**
Si oui, raconte leurs histoires, à l'aide d'un dessin ou/et d'un texte.

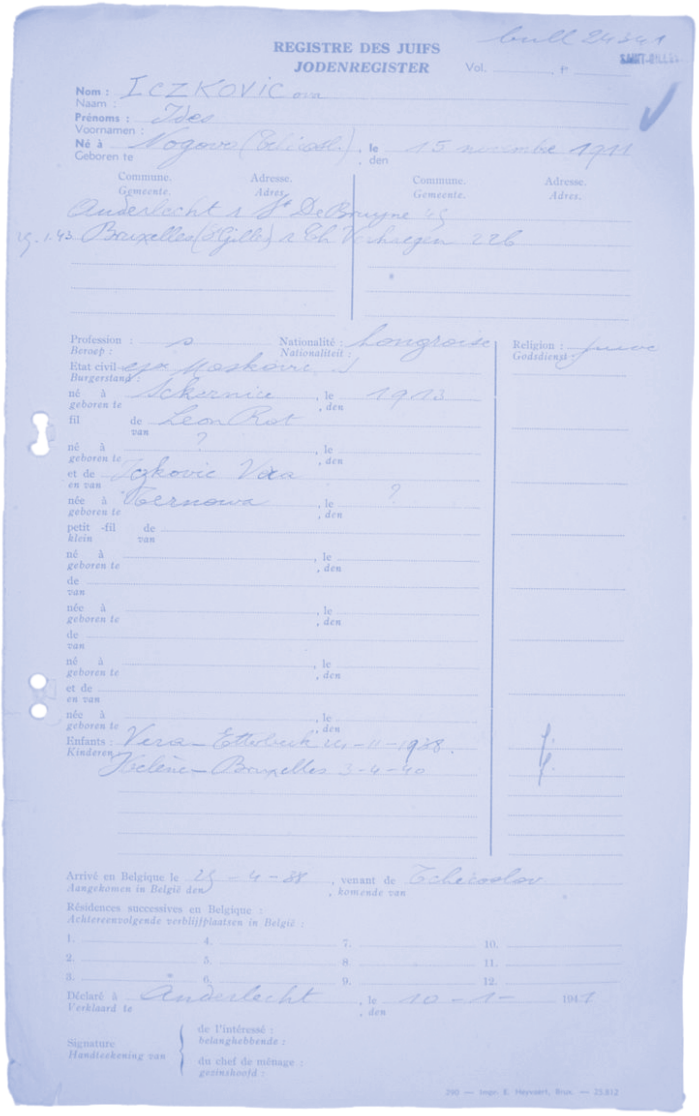

REGISTRE DES JUIFS
JODENREGISTER

Vol. ..... f° .....

Nom : ICZKOVIC ova
Naam :
Prénoms : Ides
Voornamen :
Né à Nogovo (Tchécosl.), le 15 novembre 1911
Geboren te , den

Commune. Gemeente.	Adresse. Adres.	Commune. Gemeente.	Adresse. Adres.
Anderlecht	St De Bruyne 45		
25.1.43 Bruxelles (St Gilles)	Th Verhaegen 226		

Profession : s — Nationalité : Hongroise — Religion : juive
Beroep : — Nationaliteit : — Godsdienst :
Etat civil : ex Moskovic S
Burgerstand :
né à Sckernice, le 1913
geboren te , den
fil de Leon Rot
van
né à ?, le
geboren te , den
et de Jokovic Vera
en van
née à Tcernowa, le ?
geboren te , den
petit -fil de
klein van
né à , le
geboren te , den
de
van
née à , le
geboren te , den
de
van
né à , le
geboren te , den
et de
en van
née à , le
geboren te , den
Enfants : Vera-Etterbeek 24-11-1938. f.
Kinderen : Hélène-Bruxelles 3-4-40 f.

Arrivé en Belgique le 25-4-38, venant de Tchécoslov.
Aangekomen in België den , komende van
Résidences successives en Belgique :
Achtereenvolgende verblijfplaatsen in België :
1. 4. 7. 10.
2. 5. 8. 11.
3. 6. 9. 12.
Déclaré à Anderlecht, le 10-1- 1941
Verklaard te , den
Signature de l'intéressé : belanghebbende :
Handteekening van du chef de ménage : gezinshoofd :

290 — Impr. E. Heyvaert, Brux. — 25.812

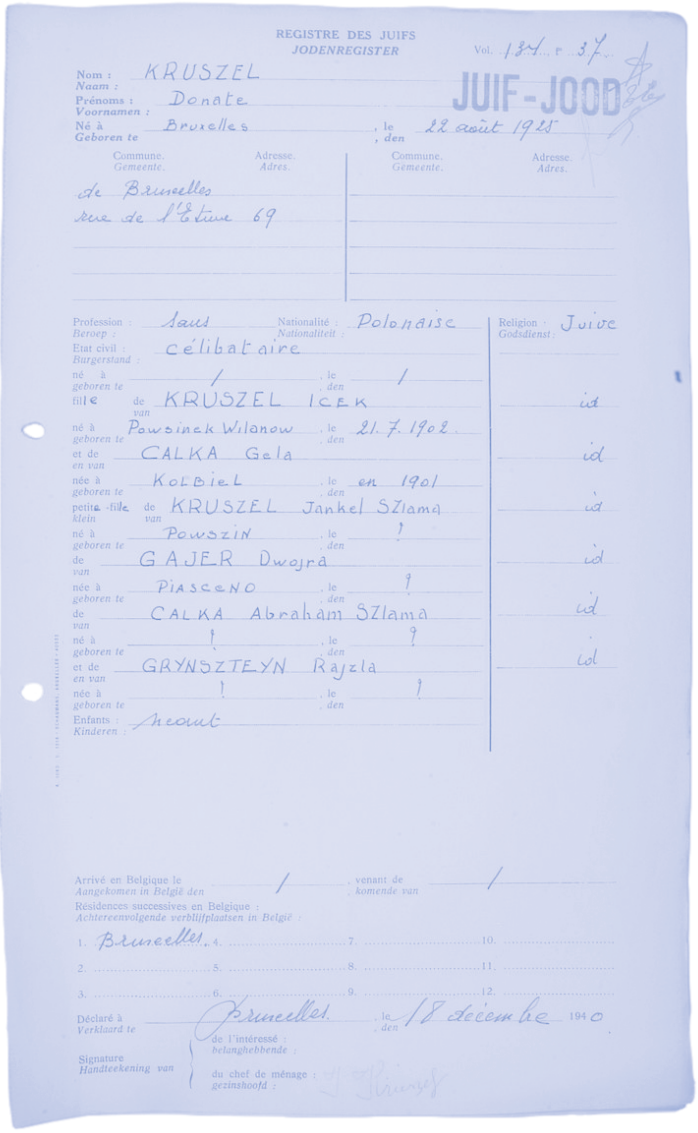

REGISTRE DES JUIFS
JODENREGISTER

Vol. 134 f° 37

JUIF-JOOD

Nom : KRUSZEL
Naam :
Prénoms : Donate
Voornamen :
Né à Bruxelles, le 22 août 1925
Geboren te , den

Commune. Gemeente.	Adresse. Adres.	Commune. Gemeente.	Adresse. Adres.
de Bruxelles			
rue de l'Etuve	69		

Profession : sans — Nationalité : Polonaise — Religion : Juive
Beroep : — Nationaliteit : — Godsdienst :
Etat civil : célibataire
Burgerstand :
né à / , le /
geboren te , den
fille de KRUSZEL ICEK id
van
né à Powsinek Wilanow, le 21.7.1902.
geboren te , den
et de CALKA Gela id
en van
née à KOLBIEL, le en 1901
geboren te , den
petite -fille de KRUSZEL Jankel SZlama id
klein van
né à Powszin, le ?
geboren te , den
de GAJER Dwojra id
van
née à PIASCENO, le ?
geboren te , den
de CALKA Abraham SZlama id
van
né à ?, le ?
geboren te , den
et de GRYNSZTEYN Rajzla id
en van
née à ?, le ?
geboren te , den
Enfants : neant
Kinderen :

Arrivé en Belgique le / , venant de /
Aangekomen in België den , komende van
Résidences successives en Belgique :
Achtereenvolgende verblijfplaatsen in België :
1. Bruxelles 4. 7. 10.
2. 5. 8. 11.
3. 6. 9. 12.
Déclaré à Bruxelles, le 18 décembre 1940
Verklaard te , den
Signature de l'intéressé : belanghebbende :
Handteekening van du chef de ménage : gezinshoofd :

Deux fiches issues du Registre des Juifs

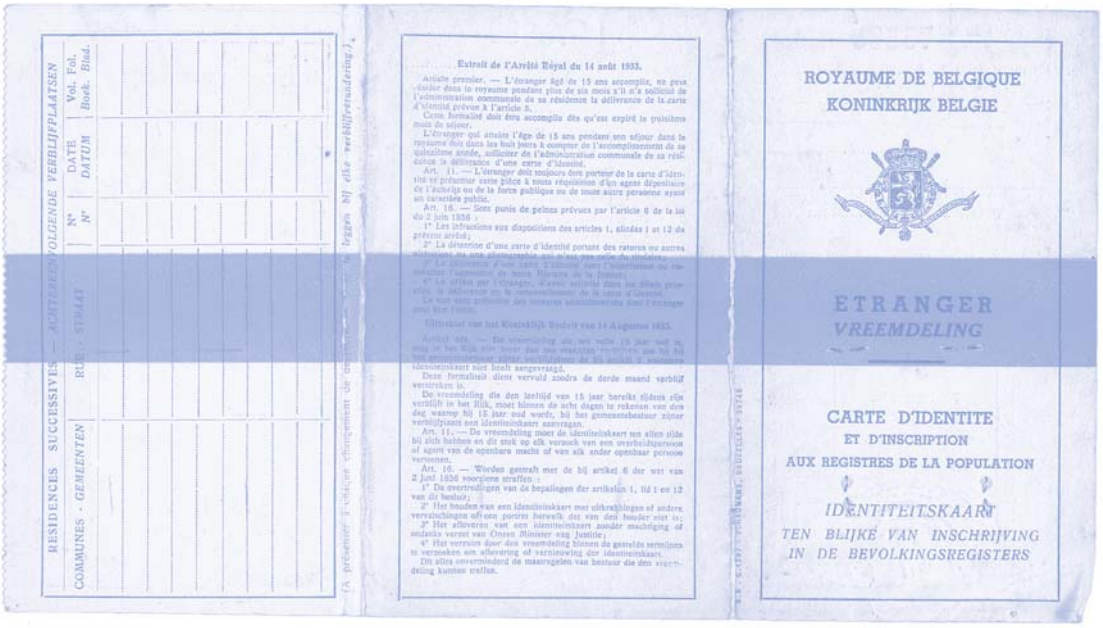

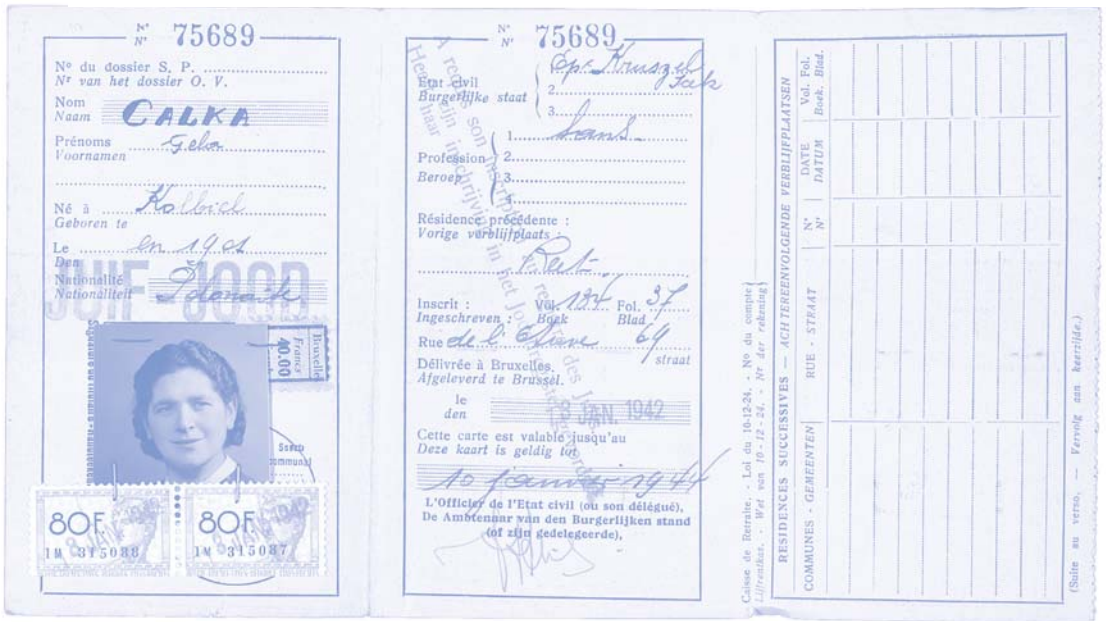

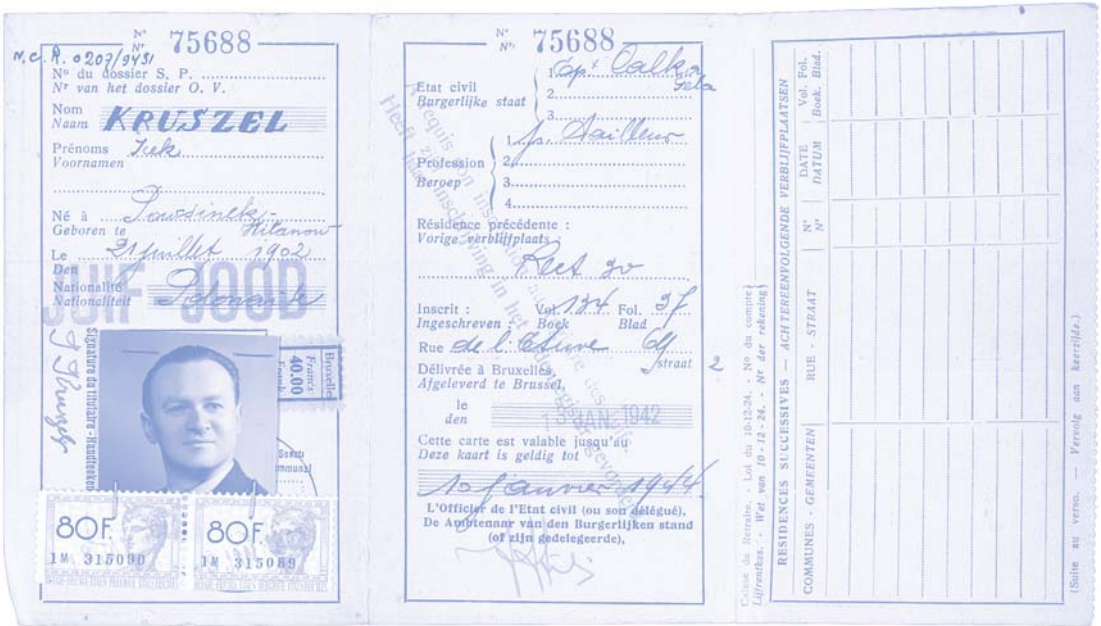

Cartes d'identités estampillées du tampon "JUIF — JOOD"

Images archivées à la Kazerne Dossin

Libération

On appelle *"Libération"* la période s'étendant du 6 juin 1944 (débarquement en Normandie) à la capitulation (la reconnaissance de la défaite) sans condition de l'Allemagne nazie, le 8 mai 1945. Durant cette période, les armées opposées aux nazis progressent sur les territoires qui étaient occupés. Il y a encore des combats, des bombardements et des victimes de part et d'autre.

Par ailleurs, les conséquences de la guerre dureront bien après 1945. Comme dans les conflits actuels, de nombreuses personnes ont en effet perdu des membres de leur famille, ont été déplacées, ont subi des bombardements, ont dû s'exiler dans d'autres pays, ont été traumatisées, vont connaître d'autres formes d'occupation et de difficultés provoquées par la guerre...

Un conflit, une guerre marque durablement les personnes, et souvent il est difficile et long de construire un dialogue de paix avec l'ancien adversaire. Il est primordial de construire des accords de paix justes, et d'impliquer les populations dans ces processus de paix. Cela peut passer par l'éducation, par la rencontre et le dialogue de personnes,...

Aujourd'hui, de nombreuses personnes agissent pour aider celles et ceux qui sont victimes des guerres actuelles ou pour éviter que de nouvelles guerres aient lieu : en alertant sur les dangers de la naissance d'un conflit, en proposant des solutions diplomatiques, etc.





Le Square du 8 mai à Forest a été nommé ainsi en mémoire de la Libération du 8 mai 1945.

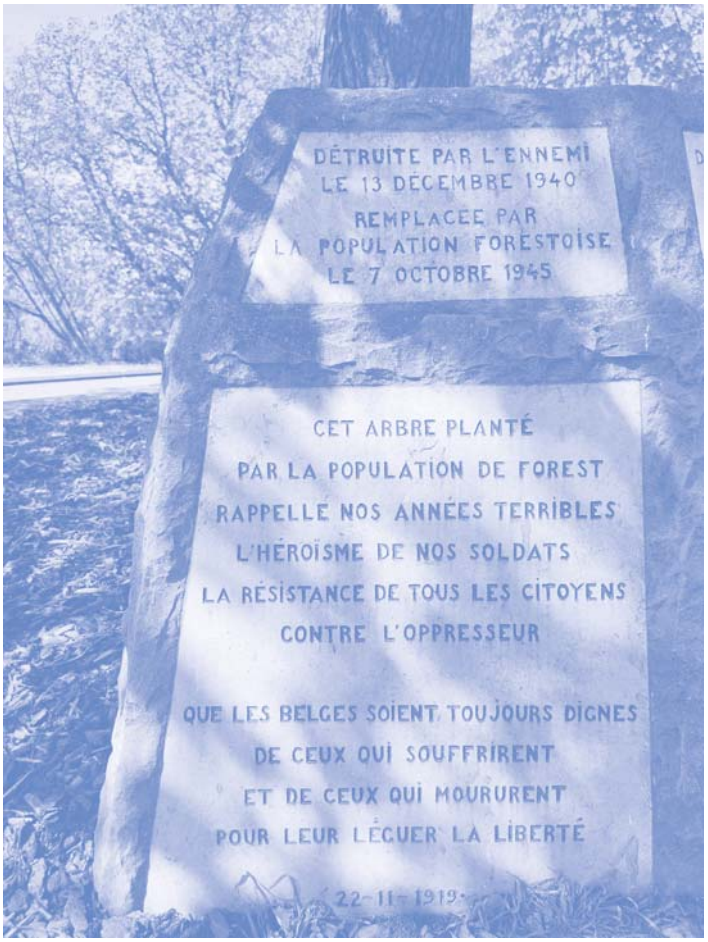

Stèle commémorative placée Square de la Délivrance à Forest. D'abord planté suite à la Première Guerre mondiale, cet arbre a été détruit par les Allemands en 1940 et replanté par les Forestois en 1945, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, en mémoire des deux guerres.

ET TOI ?

→ Y a-t-il d'autres guerres en cours aujourd'hui ?
Où ont-elles lieu ?
Et pour quelles raisons ?

→ Selon toi, quels sont les ingrédients pour vivre en paix ?
Entre pays ? En classe ? À la récré ? En famille ? Au sport ?

Lexique

CAMP DE CONCENTRATION NAZI

Les camps de concentration sont des camps créés par les nazis en vue d'y enfermer les personnes considérées comme *"indésirables"*. Les personnes sont forcées d'y travailler et les conditions de vie sont très dures et inhumaines (travail forcé, manque de nourriture, épidémies graves, violences quotidiennes…). Des centaines de milliers de personnes y ont souffert et y sont mortes.

CENTRE D'EXTERMINATION NAZI

Les centres d'extermination nazis ne sont pas des camps de concentration. Ce sont des centres de mise à mort, dans lesquels les Juifs et les Juives envoyé·es sont exterminé·es dans des chambres à gaz, dès leur arrivée. Ces centres font partie de la mise en œuvre de la *"Solution finale à la question juive"*, dès décembre 1941.

DÉMOCRATIE

La démocratie est un système où les citoyens peuvent choisir leurs dirigeants et donner leur avis sur les décisions importantes, souvent grâce au vote. Dans une démocratie, chacun a des droits et des libertés, comme le droit de s'exprimer et d'être traité de façon égale devant la loi.

DÉNONCIATION

C'est une délation. C'est l'action de dénoncer une personne ou un groupe de personne. Autrement dit, et avec des expressions d'aujourd'hui, c'est *"balancer"*, *"signaler"*, *"moucharder"* une personne. Dans le contexte nazi, cela signifie donner aux nazis, le nom de personnes considérées comme coupables et/ou indésirables. Concrètement, cela se passait le plus souvent via des lettres envoyées anonymement. Cette démarche de dénonciation, était fortement encouragée par le parti nazi.

DÉPORTATION

C'est le fait de déplacer de force une personne ou un groupe de personne d'un lieu vers un autre ou d'envoyer de force une personne dans un lieu de détention. Dans le contexte nazi, cela signifie déplacer des personnes arrêtées vers des camps nazis (de concentration et d'extermination). Concrètement, les personnes étaient déportées dans des wagons à bestiaux et à marchandises.

DICTATURE

Régime politique dans lequel la personne qui dirige le pays ne donne pas la parole aux habitants. Il décide de tout, seul et impose ses décisions par la force et la violence.

DISCRIMINER

Signifie traiter différemment, de manière injuste ou défavorable, sur base de critères interdits (âge, sexe, origine ou la nationalité, orientation sexuelle, opinions politiques, handicap, etc.).

DROITS HUMAINS FONDAMENTAUX

Cette appellation reprend l'ensemble des droits universels indispensables et valables pour toutes personnes, sans distinction. Ils garantissent dignité, liberté et égalité et sont notamment repris dans la Déclaration Universelle des droits de l'Homme, votée en 1948.

HOMOPHOBIE

Il s'agit du mépris, du rejet, de l'hostilité ou de la haine envers les personnes homosexuelles ou supposées l'être. Elle se manifeste par des discriminations, du harcèlement, des violences verbales ou physiques, et est punie par la loi dans de nombreux pays.

JUIF·VES

Être Juif·ve c'est appartenir au peuple juif, défini par une histoire commune, une culture et, traditionnellement, par la religion du judaïsme. L'identité juive est souvent transmise par la mère selon la loi religieuse, mais peut aussi être culturelle ou ethnique sans pratique religieuse.

NACHT UND NEBEL

"Nuit et Brouillard" est le nom du décret nazi (une loi) visant à faire disparaitre secrètement les résistant·es des pays occupés, considéré·es comme dangereux·euses et terroristes par les nazis. Ce nom de code évoque une action cachée, menée dans l'ombre, sans témoin. Concrètement, ces personnes arrêtées étaient déportées vers les camps de concentration, et soumises à un traitement particulièrement défavorable et difficile. L'objectif des nazis était bien de les faire disparaître sans laisser de traces comme dans "la nuit et le brouillard".

NAZISME

Le nazisme est une idéologie politique d'extrême droite, raciste et antisémite créée par Adolf Hitler en Allemagne dans les années 1930. Les nazis voulaient contrôler toute la société et pensaient que certaines personnes étaient supérieures à d'autres à cause de leur origine. Cette idéologie a provoqué beaucoup de violences, la Seconde Guerre mondiale et le massacre de millions de personnes, notamment les Juif·ve·s pendant la Shoah.

OPPOSANT·ES POLITIQUES

Un·e opposant·e politique sous le régime nazi désigne toute personne n'ayant pas les mêmes idées/ convictions politiques que les nazis et qui était donc menacée en raison de ses opinions : de perdre son travail, son domicile, d'être déporté·e vers un camp de concentration, etc.

RACISME

Le racisme est une croyance selon laquelle il existerait des races humaines, et en particulier que certaines seraient supérieures (ou inférieures) à d'autres. Les idées racistes peuvent se transformer en actes et amener toute sorte de violences : insultes, rejet de l'autre, violences physiques,... La notion de races humaines ne repose que sur des croyances et n'a donc aucun fondement scientifique.

RÉFUGIÉ·ES

C'est une personne qui a fui son pays d'origine, car elle est victime ou estime être victime de menaces contre sa vie ou sa liberté, par exemple en fuyant la guerre ou des persécutions.

RESCAPÉ·ES

Dans le contexte nazi, ce sont les personnes ayant survécu aux camps de concentration.

RÉSISTANT·ES

Sous le régime nazi, il s'agit de personnes de différentes nationalités, hommes ou femmes qui, individuellement ou en groupe, ont tenté d'aller à l'encontre des nazis, de les empêcher d'agir en désobéissant aux règles imposées, en effectuant des actes de sabotage, en aidant des personnes menacées, etc.

SEXISME

Le sexisme c'est le fait de penser qu'une personne est inférieure à une autre à cause de son sexe.

TIR NATIONAL

Ce site militaire belge situé à Schaerbeek, a été réquisitionné par les nazis, et transformé en lieu d'exécution. C'est un des lieux où les résistant·es ont été fusillé·es.

TZIGANES

Tziganes est le nom donné à un ensemble de peuples originaires du nord de l'Inde. Ils sont établis dans plusieurs pays, notamment en Europe de l'Est. Une partie des Tziganes ont un mode de vie nomade. Autrefois ils voyageaient en roulotte, aujourd'hui, ils utilisent des caravanes. Ils étaient et sont persécutés et discriminés en raison de leurs origines et de leur mode de vie.



Ressources

DES LIEUX À VISITER

— BELvue MUSEUM : belvue.be

— FORT DE BREENDONK : breendonk.be

— KAZERNE DOSSIN : kazernedossin.eu

— *LES TERRITOIRES DE LA MEMOIRE, "Plus jamais ça ! Parcours dans les camps nazis pour résister aujourd'hui"* Exposition permanente à la Cité Miroir à Liège : territoires-memoire.be

DES RESSOURCES LUDIQUES ET PEDAGOGIQUES

— *AMIS-ENTENDS-TU...? Les enfants de Janusz Korczak : valise pédagogique*, Amis-entends-tu...?, 2025

— *AMNESTY INTERNATIONAL, "Dossier thématiques"*, Amnesty : amnesty.org

— *BELvue MUSEUM, "Democracity"*, BELvue Muséum

— *CENTRE COMMUNAUTAIRE LAIC JUIF, Sophie, l'enfant cachée : valise pédagogique*, Centre communautaire laïc juif, Fondation du Judaïsme de Belgique, 2022

— *CNCD, Malette pédagogique pour la justice migratoire*, CNCD, 2017

— *CROIX-ROUGE De BELGIQUE, Alec et Clea sur le chemin de la guerre*, Croix-Rouge de Belgique, 2016

— *LES TERRITOIRES DE LA MEMOIRE, Résiste ! : le jeu coopératif pour résister ensemble et défendre la démocratie*, Les Territoires de la Mémoire, 2019 : resiste.be

— *QUINOA, Desobeyi : désobéir, un acte citoyen*, Quinoa, 2017

— *SZAC, Murielle, "Ceux qui ont dit non"*, Actes Sud Junior, 2014

DES BANDES DESSINÉES

BRAVO, Emile, L'espoir malgré tout : intégrale, Dupuis, 2024.

DUGOMIER, Vincent et ERS, Benoît, Les enfants de la résistance, Le Lombard, 2020-2026.

YANN et SCHWARTZ, Olivier, Spirou : le groom vert-de-gris, Dupuis, 2011

DES ALBUMS JEUNESSE

ABADIA, Ximo, Le dictateur, La Joie de lire, 2020.

ALLOUCHE, Sylvie et FELICIOLI, Jean-Loup, La musique des âmes, Syros, 2024.

BABA, Luc et DIONNET, Marion, Mon ami Paco, Les Territoires de la mémoire, 2011.

BRAMI, Elisabeth, JEUNET, Bernard QUEMERE, Hervé et QUEMERE, Sibylle, Sauve-toi Elie!, Seuil, 2003.

CALI, Davide et BLOCH, Serge, L'ennemi : un livre pour la paix, Sarbacane, Amnesty international, 2007.

COHEN-JANCA, Irène et QUARELLO, Maurizio, Les arbres pleurent aussi, Rouergue, 2009.

DAENINCKX, Didier et PEF, Les trois secrets d'Alexandra, Rue du monde, 2002-2004.

DAVID, François et ALIBEU, Géraldine, On n'aime pas les chats, Sarbacane, 2006.

DERU-RENARD, Béatrice et DESMET, Neil, Les loups noirs, École des loisirs, 2005.

HOESTLANDT, *Jo et KANG, Johanna, La grande peur sous les étoiles*, Syros jeunesse, 1997.

OBER, Pierre-Jacques, Jacqueline : j'avais 7 ans quand la guerre a éclaté, Albin Michel jeunesse, 2021.

PIQUEMAL, Michel et BRAX, Justine, La robe rouge de Nonna, Albin Michel jeunesse, 2013.

RAPAPORT, Gilles, Grand-père, Circonflexe, 2000.

RUFF, Véronique, CAULIER, Florence et ELBAUM, Audrey, Sophie, l'enfant cachée, Centre communautaire laïc juif, 2013.

UNGERER, Tomi, Autobiographie d'un ours en peluche, L'école des loisirs, 2001.

WHITTINGHAM, Zane, JONES, Ryan et FIORE, Faustina, Rescapés de la Shoah, Flammarion, 2017.

DES FILMS

BELMONT, Véra, Les secrets de mon père, Je suis bien content production, 2021 (73 minutes).

HAZANAVICIUS, Michel, La plus précieuse des marchandises, Les Compagnons du Cinéma, 2024 (81 minutes).

VOIR la rubrique des dossiers pédagogiques du cinéma Les Grignoux à Liège, et le programme *É*cran large sur tableau noir : **grignoux.be**

BALADES SONORES PAVÉS DE MÉMOIRE

Les balades peuvent être pratiquées et écoutées sur le site internet de chaque commune ainsi qu'en scannant les QR codes :

→ Balade sonore Pavés de mémoire Saint-Gilles

→ Balade sonore Pavés de mémoire Forest

REALISATION DU PROJET

Rébecca Fruitman

COPRODUCTION

l'ASBL Urbanisa'son

PARTENAIRES

La Commune de Saint-Gilles

La Commune de Forest

L'Association pour la Mémoire de la Shoah

L'ASBL Cinédit

SOUTIEN

La COCOF

Le PECA (Fédération Wallonie-Bruxelles)

CiMéDé, Histoire et Mémoire
(Fédération Wallonie-Bruxelles)

La Fondation Auschwitz

La Fondation du Judaïsme de Belgique

La Fondation Goldwasser-Back

La Concertation Action Culturelle Bruxelloise

RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Le Cercle d'Histoire de Forest

Le Cercle d'Histoire de Saint-Gilles

Les Archives communales de Saint-Gilles

La Kazerne Dossin

Le CegeSoma

RÉBECCA FRUITMAN REMERCIE

Jean Spinette, bourgmestre de Saint-Gilles, Catherine Morenville, échevine de l'Egalité des chances et des Genres à Saint-Gilles, Catherine François, échevine de l'Enseignement à Saint-Gilles, Francesco Iammarino et Loes Salomez, échevins de la Culture Francophone et néerlandophone à Saint-Gilles, Charles Spapens, bourgmestre de Forest, Françoise Père, échevine de l'Enseignement à Forest, l'école Ulenspiegel, l'école Peter Pan, l'école du Vignoble.

Territoires de la Mémoire

Les Territoires de la Mémoire sont un centre d'éducation à la résistance et à la citoyenneté créé en 1993 par d'anciens prisonniers politiques rescapés des camps nazis en réponse au retour en force de l'extrême droite en Belgique.

Depuis lors, l'association développe des projets et mène des actions, basées notamment sur le travail de mémoire, pour sensibiliser aux dangers actuels des idéologies haineuses et encourager la résistance et l'engagement citoyen en faveur d'une société démocratique, libre et solidaire.

Retrouvez notre association à la Cité Miroir, au cœur des anciens bains et thermes de la Sauvenière, un lieu d'exception mis au service de la mémoire, de la citoyenneté et de la culture en plein centre de Liège.

territoires-memoire.be

— Rébecca Fruitman

Rébecca Fruitman est artiste et enseignante. Animée par la phase de recherche dans la création, elle utilise l'approche artistique comme méthode de rencontre et d'exploration de sujets sociaux, géographiques, linguistiques, historiques. Depuis 2017, Rébecca enseigne le cinéma expérimental et le dessin en tant que pratique collective à l'École Supérieure de Recherche Graphique (ERG). De 2020 à 2022 elle fut chargée de projets pour PELISKAN, organisation œuvrant à la numérisation, à la sauvegarde et à la valorisation du cinéma belge. De 2017 à 2020 elle fut chargée de missions d'éducation permanente à ARGOS — Centre for Audiovisual Arts.

URBA NISA' SON

Urbanisa'son est une asbl belge qui existe depuis 2007 et qui développe des outils sonores participatifs pour encourager et favoriser la démocratie culturelle dans les quartiers. L'asbl utilise essentiellement la création sonore afin d'interroger, de documenter ou de développer une réflexion autour des notions de territoire (qu'il soit tangible ou non) et d'espace public mais aussi afin de collecter et de libérer la parole de toutes les personnes, avec une attention pour les publics les plus fragilisés.

L'asbl propose à la fois, des créations autonomes, des ateliers créatifs d'expression et/ou d'éducation aux médias et à la citoyenneté et des formations tout public. Ces ateliers aboutissent à différentes créations sonores et/ou artistiques, présentées à un plus large public lors d'événements particuliers, sous forme de performances, d'installations, d'expositions, d'émissions radio et d'outils pédagogiques, culturels ou interactifs.

urbanisason.be

CONCEPTION DU LIVRET

Les Territoires de la Mémoire asbl
et Rébecca Fruitman

IMPRESSION

2026, Belgique
Imprimerie communale de Saint-Gilles

DESIGN GRAPHIQUE

STATiON MiR · Myriam Dousse

Carnet pédagogique des balades sonores autour des Pavés de Mémoire et des traces de la Résistance (1940-1945) à Forest et à Saint-Gilles